le bulletin du SNUipp-FSU 26

N°327

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication : Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. : 0610 S 07360
ISSN : 1164-2769
Abonnement : 10 €
Prix au n° : 2 €

Déposé le 24/04/2012

Dispensé de timbrage Valence CTC
PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

Internet : http://26.snuipp.fr **E-mail : snu26@snuipp.fr**

Année Scolaire 2011 / 2012

Dans ce bulletin retrouvez les rendez-vous du 1er mai dans la Drôme en page 3

Mouvement 2012

Un groupe de travail devrait vérifier les barèmes.
Lundi 7 mai 2012 : envoi de votre projet d'affectation dans votre boîte Iprof et publication du mouvement sur le serveur du SNUipp-FSU 26.
Lundi 21 mai : consultation de la CAPD mouvement départemental et résultats définitifs sur Iprof et le site du SNUipp-FSU 26. Etude des demandes de PACD/PALD.
Mardi 22 mai : envoi des résultats définitifs dans les boîtes Iprof.
A partir du 4 juin : envoi dans les boîtes Iprof des affectations des titulaires de postes fractionnés.
A la mi juin CAPD : refus de temps partiels.
Mardi 12 juin 2012 : envoi dans les boîtes Iprof du projet de résultat de la phase d'ajustement.
Fin Juin : CAPD congé de formation professionnelle - intégration à la hors classe - intégration dans le corps de prof d'école - examen des demandes d'ineat/exeat
Groupe de travail pour la phase d'ajustement.
A partir du lundi 25 juin : envoi des résultats définitifs de la phase d'ajustement sur les boîtes I-Prof.

En avril, je me syndique sur le fil !

En mai, je vais manifester !

Sommaire :

p 1 : Édito
p 2 : Stage syndical du 4 juin 2012
p 3 : Rendez-vous du 1er mai ; Elections présidentielles...
p 4 : Recours EVS ; MAE

Un 1er mai
Pour le progrès social
Contre la xénophobie

Dans cette période de crise en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA affirment leur volonté de faire du 1er mai 2012, journée de solidarité internationale du monde du travail, une forte journée de mobilisation, de manifestations et d'expressions revendicatives pour :
- faire entendre les priorités sociales et les préoccupations des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des retraités, en France et en Europe ;
- exprimer la défense des droits fondamentaux et des libertés partout dans le monde ;
- faire reculer la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Dans beaucoup de pays européens, les populations subissent des politiques d'austérité et des réformes réduisant les droits des travailleurs et leur protection sociale.
La crise ne peut être le prétexte pour remettre en cause nos systèmes sociaux. Il faut une véritable politique de croissance, prenant en compte les enjeux écologiques, qui passe par l'amélioration du pouvoir d'achat et la création d'emplois.
La pression sur les salaires et l'assouplissement des règles de licenciement ne peuvent que fragiliser la croissance économique.
S'il y a un manque de compétitivité des entreprises, elle est notamment due à la rémunération excessive du capital au détriment de l'investissement dans l'emploi, la formation, la recherche et l'innovation.
En ce 1er mai, nous voulons faire écho aux revendications portées par les salariés dans cette période de crise :
- priorité à l'emploi, en particulier des jeunes, alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter depuis de longs mois et que les restructurations, les licenciements et les fermetures d'entreprises sont le quotidien de nombreux salariés,
- lutte contre la précarité qui touche un nombre croissant de salariés, en particulier jeunes et femmes, et provoque des situations de pauvreté intolérables ;
- la promotion des salaires et du pouvoir d'achat doit être une priorité. Il n'y a aucune raison de laisser les inégalités salariales perdurer, notamment entre les femmes et les hommes.

Nous réaffirmons avec le syndicalisme européen notre opposition à ces politiques et au nouveau traité qui, en faisant l'impasse sur la croissance, ne fera que renforcer l'austérité et la crise.
Nous voulons dans les mobilisations du 1er mai réaffirmer le besoin d'une Europe solidaire affirmant sa dimension sociale, ce qui impose de :
- développer les droits des salariés et assurer des services publics de qualité,
- mettre un terme à la concurrence sociale et fiscale entre pays de l'Union européenne qui tire les garanties des travailleurs vers le bas. Il faut une autre répartition des richesses et mettre un terme à la spéculation financière,
- faire respecter la place et le rôle de la démocratie sociale, de la négociation collective et du dialogue social.

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA vous appellent à participer partout massivement aux initiatives et manifestations du 1er mai sur ces objectifs.

Communiqué
CFDT-CGT-FSU-Solidaires-UNSA

Rappel : Stage Syndical lundi 4 juin

Ouvert à tous les titulaires ou stagiaires (PES). Participer à un stage syndical est un droit.

La souffrance au travail
Association REMAID le matin
Françoise Lantheaume l'après-midi

FAIRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE À L'IEN et SURTOUT NE PAS OUBLIER DE S'INSCRIRE AUPRÈS DU SNUipp/FSU !

Respectez les délais !

Vous devez impérativement informer votre IEN au plus tard un mois avant la journée de stage soit *avant le 4 mai*

N'attendez pas le dernier moment : faites votre demande dès réception de ce bulletin, dans la première semaine après les vacances de printemps ou, au plus tard, au début de la suivante !

Pour cela, vous pouvez reproduire le modèle ci-contre de **demande d'autorisation d'absence** ou utiliser le courrier en page 4 (bulletin 326) complété et signé.

(téléchargeable aussi sur notre site dès lundi 23/04)

Chaque enseignant a droit chaque année à 12 jours de formation syndicale et 2 demi-journées d'information syndicale.

L'administration risque de refuser des demandes mais nous devons nous inscrire massivement pour faire vivre ce droit !

Nom : ..... Prénom : .....

Grade (Instit - PE - PES) : ..... Fonction : .....

Ecole : .....

à M... l'Inspect..... de l'Education Nationale,
circonscription de .....

M..... l'Inspect..... ,

Conformément aux dispositions du décret 82-447 du 28/05/1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, **une autorisation d'absence pour le lundi 4 juin 2012 afin de participer au stage syndical organisé à Valence par le SNUipp/FSU26.**

Monsieur le Directeur Académique a été informé de l'organisation de ce stage sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU.

Cet organisme figure sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale *(arrêté du 29/12/1999 publié au J.O. du 06/01/2000).*

Veuillez recevoir, M..... l'Inspect..... de l'Education Nationale, mes respectueuses salutations.

A ..... , le .....

Signature :

Déroulement de la journée à Valence maison des syndicats

(lieu définitif précisé ultérieurement)

8H30 : Accueil avec café, croissants...

9H00 : Présentation de la journée.

9H15 : Intervention du directeur association Remaid.

12H00 : Repas (pour s'inscrire, cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription).

13H30 : Intervention de Mme Françoise Lantheaume et échanges.

16H00 : Rencontre avec vos représentants du personnel à la CAPD pour aborder les questions d'actualité.

16H30 : Clôture de la journée.

Bulletin d'inscription Stage du 4 juin 2012

À retourner à :
SNUipp-FSU 26
Maison des syndicats
17, rue Bizet
26000 VALENCE

Retour par mail possible
snu26@snuipp.fr

NOM : .....

Prénom : .....

École :

Adresse personnelle : .....

.....

.....

Tél. : .....

Adresse électronique : .....

☐ Je participerai au stage syndical.

☐ Je prendrai mon repas sur place *(12€ à régler au moment de l'inscription à l'ordre du SNUipp 26).*

1er mai : les rendez-vous

3 manifestations dans la Drôme à 10h

et des apéritifs en perspective

- **Montélimar** *place du théâtre.*
- **Romans** *devant la Maison des syndicats.*
- **Valence** gare SNCF*, derrière le camion FSU.*

Le SNUipp-FSU 26 vous appelle à participer partout massivement aux initiatives et manifestations de ce 1er mai…

pour le progrès social et contre la xénophobie !

Rencontres du SNUipp-FSU dans le cadre des élections présidentielles

Dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles, des rencontres ont eu lieu avec les équipes de différents candidats. C'est ainsi que le SNUipp-FSU a eu l'occasion de rencontrer, à leur demande, les responsables des questions éducatives du Front de Gauche, du Parti Socialiste et du Modem. De même, nous avons été invités à des tables rondes à l'initiative de Europe Ecologie-Les Verts. Le Snuipp-FSU a également fait parvenir, à chacun d'entre eux, la semaine passée, une lettre d'interpellation.

Le SNUipp-FSU a eu une nouvelle rencontre avec Vincent Peillon (PS) responsable éducation et jeunesse dans l'équipe de campagne de François Hollande, et ce, la semaine précédent le 1er tour. Ce dernier a rappelé ce que pourrait être leurs deux grandes premières mesures :
- une loi de finance rectificative au budget 2012 (collectif budgétaire)
- une loi sur l'école,
toutes deux soumises au vote à la nouvelle assemblée.

Vincent Peillon a réaffirmé que les questions d'éducation seraient une grande priorité pour l'année 2012. Il a acté les grands principes suivants :
- Pour le dialogue et la transparence avec les syndicats : des phases de discussions seraient programmées durant l'été (loi d'orientation et de programmation) puis au cours de l'année scolaire 2012.
- Pour la reconstruction de la formation des enseignants : pré-recrutements, cadrage national notamment avec la mise en place des écoles supérieures qui seraient chargées de former tous les futurs enseignants;
- Pour l'amélioration du métier d'enseignant : conditions de travail, attractivité du métier et question salariale seront au cœur des problématiques.

Pour sa part, à partir de son courrier d'interpellation, le SNUipp-FSU a porté à nouveau ses propositions pour l'école. Il a insisté sur la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour la rentrée 2012 : recrutements d'enseignants supplémentaires en plus des 5 000 programmés pour l'instant au concours PE, mais aussi revenir sur un certains nombre de dispositifs mis en place depuis 5 ans. Nous avons notamment cité le LPC, les évaluations CE1/CM2 mais aussi l'aide personnalisée en rappelant l'enquête que nous venons de lancer.

Le SNUipp-FSU 26 s'engage au côté des EVS dans leur recours aux prud'hommes

Contre la précarité … Pour une véritable intégration des personnels dans l'intérêt des élèves !

Créés à la rentrée 2005, les EVS devaient être chargés principalement de l'assistance administrative aux directeurs d'écoles. Aujourd'hui, leurs missions concernent également l'aide à l'intégration des élèves en situation de handicap. Ils n'ont qu'un contrat mais plusieurs missions :

- animation des BCD,
- gestion des nouvelles technologies,
- accompagnement des enseignants lors des sorties scolaires, etc.

Les écoles ont besoin de personnels supplémentaires pour assurer toutes les missions qui leur incombent. Toutefois le SNUipp-FSU a toujours combattu la précarité et s'est toujours préoccupé de l'avenir des personnels. Nous sommes et resterons aux côtés de ces collègues pour toutes les questions liées à leur statut particulier et pour toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer. C'est la raison pour laquelle nous exigeons des emplois stables ainsi que des formations qualifiantes pour tous. C'est primordial pour ces emplois et donc pour les écoles et leurs élèves !

En octobre 2011, le SNUipp-FSU 26 a organisé une réunion d'information syndicale à l'attention des EVS et AVS. Suite à cette rencontre, certains d'entre eux ont décidé de remettre en cause la régularité de ces contrats aidés pour solliciter du conseil des prud'hommes leur requalification de CDD en CDI.

Deux axes de recours :

- soit pour réparer le préjudice subi résultant de l'absence de formation,
- soit pour demander des indemnités découlant d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, s'ajoutant à l'absence de formation.

Le SNUipp-FSU 26 a volontairement souhaité accompagner ces collègues dans leur démarche en leur permettant l'aide d'un avocat spécialisé dans le droit du travail qui nous a aidés à élaborer les dossiers.

Le SNUipp-FSU 26 va lui aussi faire un recours au conseil des prud'hommes, en tant qu'organisation syndicale.

Bernadette LONG

La MAE de la Drôme à vos côtés

Un numéro spécial d'Infos Enseignants accompagné d'un poster sur les outils de prévention de la MAE pour les classes maternelles sera envoyé prochainement en quatre exemplaires à toutes les écoles maternelles.

NOUVEAU cette année
En effet, au moment où les parents viennent confirmer l'inscription de leur enfant en maternelle, la MAE est à leur côté et vos élèves peuvent dès à présent être assurés pour la rentrée 2012.

La MAE met à votre disposition des ressources en matériel de Prévention pour les classes maternelles.

La MAE de la Drôme est à vos côtés, n'hésitez pas à faire appel à elle.

Votre contact prévention :
Elisabeth GREL
MAE de la Drôme
97 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Tél : 02 32 83 60 **26**
Mail : mae26@mae.fr

Retrouvez tous les outils de prévention sur :
www.mae-prevention.org

La mae Depuis 1932
MON PREMIER ASSUREUR

*Le **SNUipp**, **S**yndicat **N**ational **U**nitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.*

F.S.U.

SNUipp-FSU 26

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU 26 de la Drôme (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :
SNUipp26 - Maison des Syndicats
17, rue Georges Bizet - 26000 VALENCE

Imprimé par nos soins SNUipp-FSU - VALENCE